

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Selon Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Aout 2017)



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

bâtiment A au SMR de Beaurouvre – Lieu-dit Beaurouvre
28120 Blandainville

Propriétaire

UGECAM ORLEANS
18 RUE THEOPHILE CHOLLET
45000 ORLEANS

Demandeur

UGECAM ORLEANS
18 RUE THEOPHILE CHOLLET
45000 ORLEANS

SYNTHESE DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Programme des travaux : cf. chapitre 1

Date du rapport : 20/03/2026

Date de visite : 20/02/2026 et 10/03/2026

Nombre de pages : 42

Fait à : 49002 ANGERS CEDEX 01

Référence du dossier : 2602CCEAN -
BI6010000001960

Nombre de prélèvements : 26

Nombre d'analyses réalisées : 30

Le présent rapport est établi par :

Mickael FERARD

dont les compétences sont certifiées par :
SOCOTEC Certification France 11-13 Cours Valmy
Tour Pacific 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX
sur la durée de validité du : 05/01/2022 au
04/01/2029

Certificat de compétence :
n° DTI/202509 - 004

Contrat d'assurance :
AXA /n° 37503519275087 / échéance 31/12/2026

Révision	Date	Objet
Version initiale	20/03/2026	Avant travaux

Nota : Toute nouvelle version de rapport annule et remplace les versions précédentes.

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE.....	3
1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE.....	3
2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE	3
II. CONCLUSIONS	3
III. OBJET DE LA MISSION	4
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	4
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	4
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION	5
1. PRESTATIONS REALISEES.....	5
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	5
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE.....	5
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION	6
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION	6
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	7
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE.....	8
3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES	10
VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE	11
1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT	11
2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT	11
ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION	12
1. PRELEVEMENTS	13
2. COMPOSANTS.....	20
ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS	22
ANNEXE 3 - PV ANALYSES.....	30
ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS.....	40
ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES.....	41
ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE.....	42

I. PROGRAMME ET PERIMETRE

1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Référence du programme de travaux transmis : Néant

Changement d'ascenceurs

2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Le périmètre de repérage est le suivant :

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Localisation	Matériau ou produit
4ème étage - Machinerie ascenseur	Socle - Sol coulé à base ciment (terrazolith...)
	Poteaux - Enduit à base de ciment

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de **repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis**.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
8. La signature et le visa de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation, de mise à jour du document de traçabilité et de la transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 ;
10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Rappel réglementaire et normatif:

- *L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés*
- *Article R4412-97 du code du travail*
- *Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations.*
- *Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis*
- *Norme NF X 46-020 : version Aout 2017*

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Commerce

Date de construction : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveaux	Locaux
4ème étage	Machinerie ascenseur
Rez de chaussée	Trémie
1er étage	Palier
2ème étage	Palier
3ème étage	Palier
4ème étage	Palier
Rez de chaussée	Palier
Rez de chaussée	CABINE

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- ☒ Entretien préalable, échange avec le donneur d'ordre sur l'organisation et les moyens nécessaires, recueil des informations relatives à l'immeuble bâti,
- ☒ Analyse de la documentation fournie par le donneur d'ordre
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Détermination des ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrages) et d'une stratégie de prélèvement. Cette étape est suivie de sondage et investigations approfondies.
- ☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA Saint Grégoire BAT K (Cofrac : 1-5970)
- ☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent Rapport de mission, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :
> Nom: AUGUSTE Georges

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible et visitable			X
Combles accessibles et visitables			X
Toiture accessible et visitable			X
Bâtiment vide d'occupants		X	
Bâtiment vide de mobiliers		X	
Equipements en fonctionnement	X		

Parties non visitées, devant faire l'objet d'investigations approfondies après mise en œuvre de moyens par le donneur d'ordre :

Localisation	Parties du local	Raison	Moyens à mettre en œuvre
Néant	-		

Autres informations sur le déroulement de la mission :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : Vide

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non

Observations :

Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
4ème Etage	4ème Etage
Rez-de-chaussée	Rez-de-chaussée
R04 / Palier	R04 / Palier
R03 / PALIER	R03 / PALIER
R02 / PALIER	R02 / PALIER
R01 / PALIER	R01 / PALIER
RDC / PALIER	RDC / PALIER

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.

Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ V.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§V.2)
- > Les composants pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ V.3)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant où les protégeant.

En colonnes 1 et 5 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)	Quantité*2
ZPSO-001	4ème étage - Machinerie ascenseur	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Sol coulé à base ciment (terrazolith...)	Socle - Sol coulé à base ciment (terrazolith...)	P001 (4ème étage - Machinerie ascenseur)	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-003	4ème étage - Machinerie ascenseur	3 - Parois verticales intérieures - Poteaux - Enduit à base de ciment, lissé ou taloché (ragréage, débullage, lissage)	Poteaux - Enduit à base de ciment	P003 (4ème étage - Machinerie ascenseur)	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

*2 : La quantité indiquée est une estimation et ne peut constituer à elle seule une base de travail pour l'intervention et/ou le retrait du composant. La valeur de la quantité est exprimée selon l'accord avec le donneur d'ordre au préalable (par unité, par surface, par linéaire, par masse ou par volume). En l'absence d'indication du donneur d'ordre, la valeur sera déterminée au choix de l'opérateur de repérage.

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-002	4ème étage - Machinerie ascenseur	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Flocage	Flocage	P002 (4ème étage - Machinerie ascenseur)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	Rez de chaussée - Trémie	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit à base de ciment	P004 (Rez de chaussée - Trémie)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	Rez de chaussée - Trémie	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Sol coulé à base ciment (terrazolith...)	Sol coulé à base ciment (terrazolith...)	P005 (Rez de chaussée - Trémie)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	1er étage - Palier; 2ème étage - Palier; 3ème étage - Palier; 4ème étage - Palier	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle bitumineuse	Colle bitumineuse + Ragréage	P006 (4ème étage - Palier) P010 (3ème étage - Palier) P014 (2ème étage - Palier) P018 (1er étage - Palier)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	Rez de chaussée - Trémie; 1er étage - Palier; 2ème étage - Palier; 3ème étage - Palier; 4ème étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre	P007 (4ème étage - Palier) P011 (3ème étage - Palier) P016 (2ème étage - Palier) P020 (1er étage - Palier) P024 (Rez de chaussée - Trémie)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	1er étage - Palier; 2ème étage - Palier; 3ème étage - Palier; 4ème étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de carrelage	Colle de Plinthe	P008 (4ème étage - Palier) P012 (3ème étage - Palier) P015 (2ème étage - Palier) P019 (1er étage - Palier)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	1er étage - Palier; 2ème étage - Palier; 3ème étage - Palier; 4ème étage - Palier; Rez de chaussée - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit à base de ciment Supérieur	P009 (4ème étage - Palier) P013 (3ème étage - Palier) P017 (2ème étage - Palier) P021 (1er étage - Palier) P025 (Rez de chaussée - Palier)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	Rez de chaussée - Palier	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle de carrelage	Colle de carrelage	P022 (Rez de chaussée - Palier)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	Rez de chaussée - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de carrelage	Colle de carrelage plinthe	P023 (Rez de chaussée - Palier)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	Rez de chaussée - CABINE	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons,	Parois cabine - Panneaux décoratifs	P026 (Rez de chaussée - CABINE)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
		gainés, coffres - Panneaux décoratifs			

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction concernés	Descriptif	Conclusion (justification)
Néant	-	-		

VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT

Conformément aux exigences de l'article 11 de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier amiante – parties privatives» (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier technique amiante» (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. ».

2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- > Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la Santé Publique.

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

1. PRELEVEMENTS

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P001	<u>Identifiant:</u> ZPSO-001 <u>Description:</u> Socle - Sol coulé à base ciment (terrazolith...)	4ème étage - Machinerie ascenseur	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/02/2026	Présence d'amiante	
P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO-002 <u>Description:</u> Flocage	4ème étage - Machinerie ascenseur	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/02/2026	Absence d'amiante	
P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO-003 <u>Description:</u> Poteaux - Enduit à base de ciment	4ème étage - Machinerie ascenseur	3 - Parois verticales intérieures - Poteaux	20/02/2026	Présence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P004	Identifiant: ZPSO-004 Description: Enduit à base de ciment	Rez de chaussée - Trémie	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/02/2026	Absence d'amiante	
P005	Identifiant: ZPSO-005 Description: Sol coulé à base ciment (terrazolith...)	Rez de chaussée - Trémie	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/02/2026	Absence d'amiante	
P006	Identifiant: ZPSO-006 Description: Colle bitumineuse + Ragréage	4ème étage - Palier	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/02/2026	Absence d'amiante	
P007	Identifiant: ZPSO-007 Description: Enduit à base de plâtre	4ème étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P008	Identifiant: ZPSO-008 Description: Colle de Plinthe	4ème étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	20/02/2026	Absence d'amiante	
P009	Identifiant: ZPSO-009 Description: Enduit à base de ciment Supérieur	4ème étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/02/2026	Absence d'amiante	
P010	Identifiant: ZPSO-006 Description: Colle bitumineuse + Ragréage	3ème étage - Palier	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/02/2026	Absence d'amiante	
P011	Identifiant: ZPSO-007 Description: Enduit à base de plâtre	3ème étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P012	Identifiant: ZPSO-008 Description: Colle de Plinthe	3ème étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	20/02/2026	Absence d'amiante	
P013	Identifiant: ZPSO-009 Description: Enduit à base de ciment Supérieur	3ème étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/02/2026	Absence d'amiante	
P014	Identifiant: ZPSO-006 Description: Colle bitumineuse + Ragréage	2ème étage - Palier	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/02/2026	Absence d'amiante	
P015	Identifiant: ZPSO-008 Description: Colle de Plinthe	2ème étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	20/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P016	Identifiant: ZPSO-007 Description: Enduit à base de plâtre	2ème étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/02/2026	Absence d'amiante	
P017	Identifiant: ZPSO-009 Description: Enduit à base de ciment Supérieur	2ème étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/02/2026	Absence d'amiante	
P018	Identifiant: ZPSO-006 Description: Colle bitumineuse + Ragréage	1er étage - Palier	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/02/2026	Absence d'amiante	
P019	Identifiant: ZPSO-008 Description: Colle de Plinthe	1er étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	20/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P020	Identifiant: ZPSO-007 Description: Enduit à base de plâtre	1er étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/02/2026	Absence d'amiante	
P021	Identifiant: ZPSO-009 Description: Enduit à base de ciment Supérieur	1er étage - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/02/2026	Absence d'amiante	
P022	Identifiant: ZPSO-010 Description: Colle de carrelage	Rez de chaussée - Palier	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/02/2026	Absence d'amiante	
P023	Identifiant: ZPSO-011 Description: Colle de carrelage plinthe	Rez de chaussée - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	20/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P024	Identifiant: ZPSO-007 Description: Enduit à base de plâtre	Rez de chaussée - Trémie	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/02/2026	Absence d'amiante	
P025	Identifiant: ZPSO-009 Description: Enduit à base de ciment Supérieur	Rez de chaussée - Palier	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/02/2026	Absence d'amiante	
P026	Identifiant: ZPSO-012 Description: Parois cabine - Panneaux décoratifs	Rez de chaussée - CABINE	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	20/02/2026	Absence d'amiante	

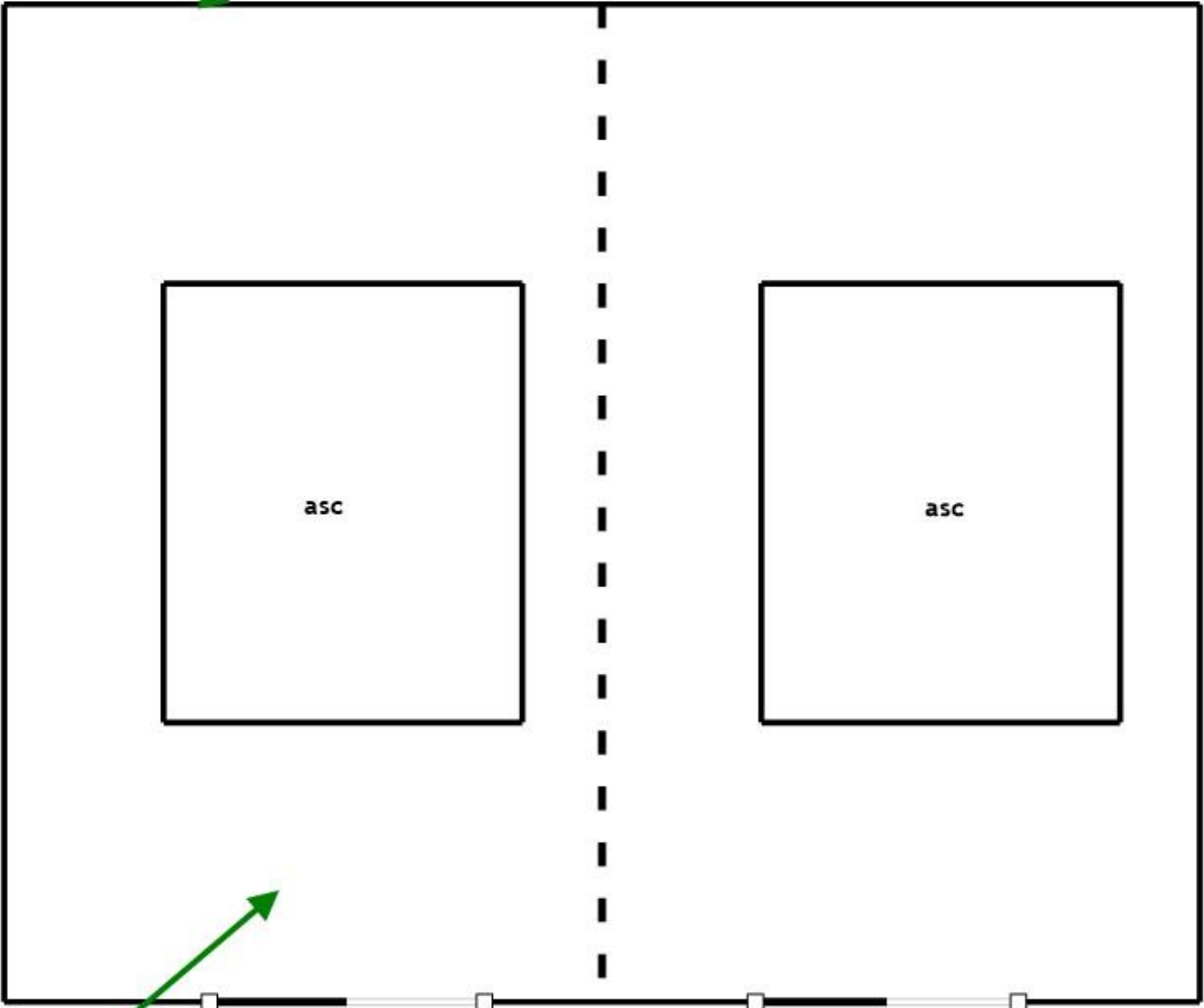
2. COMPOSANTS

N° de composant	Localisation	Description	Justification
ZPSO-001	4ème étage - Machinerie ascenseur	Socle - Sol coulé à base ciment (terrazolith...)	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	4ème étage - Machinerie ascenseur	Flocage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	4ème étage - Machinerie ascenseur	Poteaux - Enduit à base de ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	Rez de chaussée - Trémie	Enduit à base de ciment	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	Rez de chaussée - Trémie	Sol coulé à base ciment (terrazolith...)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	1er étage - Palier; 2ème étage - Palier; 3ème étage - Palier; 4ème étage - Palier	Colle bitumineuse + Ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	Rez de chaussée - Trémie; 1er étage - Palier; 2ème étage - Palier; 3ème étage - Palier; 4ème étage - Palier	Enduit à base de plâtre	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	1er étage - Palier; 2ème étage - Palier; 3ème étage - Palier; 4ème étage - Palier	Colle de Plinthe	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	1er étage - Palier; 2ème étage - Palier; 3ème étage - Palier; 4ème étage - Palier; Rez de chaussée - Palier	Enduit à base de ciment Supérieur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	Rez de chaussée - Palier	Colle de carrelage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	Rez de chaussée - Palier	Colle de carrelage plinthe	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	Rez de chaussée - CABINE	Parois cabine - Panneaux décoratifs	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

P001 - Amianté Socle - Sol coulé à base ciment (terrazolith...) P002 - Non amianté Flocage P003 - Amianté Poteaux - Enduit à base de ciment	Planche de repérage technique
	N° planche : 1/7
	Nom du plan : 4ème Etage
	Entreprise réalisant le repérage : SOCOTEC Diagnostic Angers 7 Rue Bouché Thomas - CS 50206 49002 ANGERS CEDEX 01
	Adresse du bien : bâtiment A au SMR de Beaurouvre – Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville
	Informations relatives au rapport du repérage : Réf. du rapport : 2602CCEAN - BI6010000001960 Rédacteur : Mickael FERARD Date : 20/03/2026
	Commentaires :

P004 - Non amianté
Enduit à base de ciment



P005 - Non amianté
Sol coulé à base ciment (terrazolith...)

RDC_Trémie

Planche de repérage technique

N° planche : 2/7

Nom du plan :
Rez-de-chaussée

Entreprise réalisant le repérage :
SOCOTEC Diagnostic Angers
7 Rue Bouché Thomas - CS 50206
49002 ANGERS CEDEX 01

Adresse du bien :
bâtiment A au SMR de Beaurouvre – Lieu-
dit Beaurouvre
28120 Blandainville

Informations relatives au rapport du
repérage :
Réf. du rapport : 2602CCEAN -
BI6010000001960
Rédacteur : Mickael FERARD
Date : 20/03/2026

Commentaires :

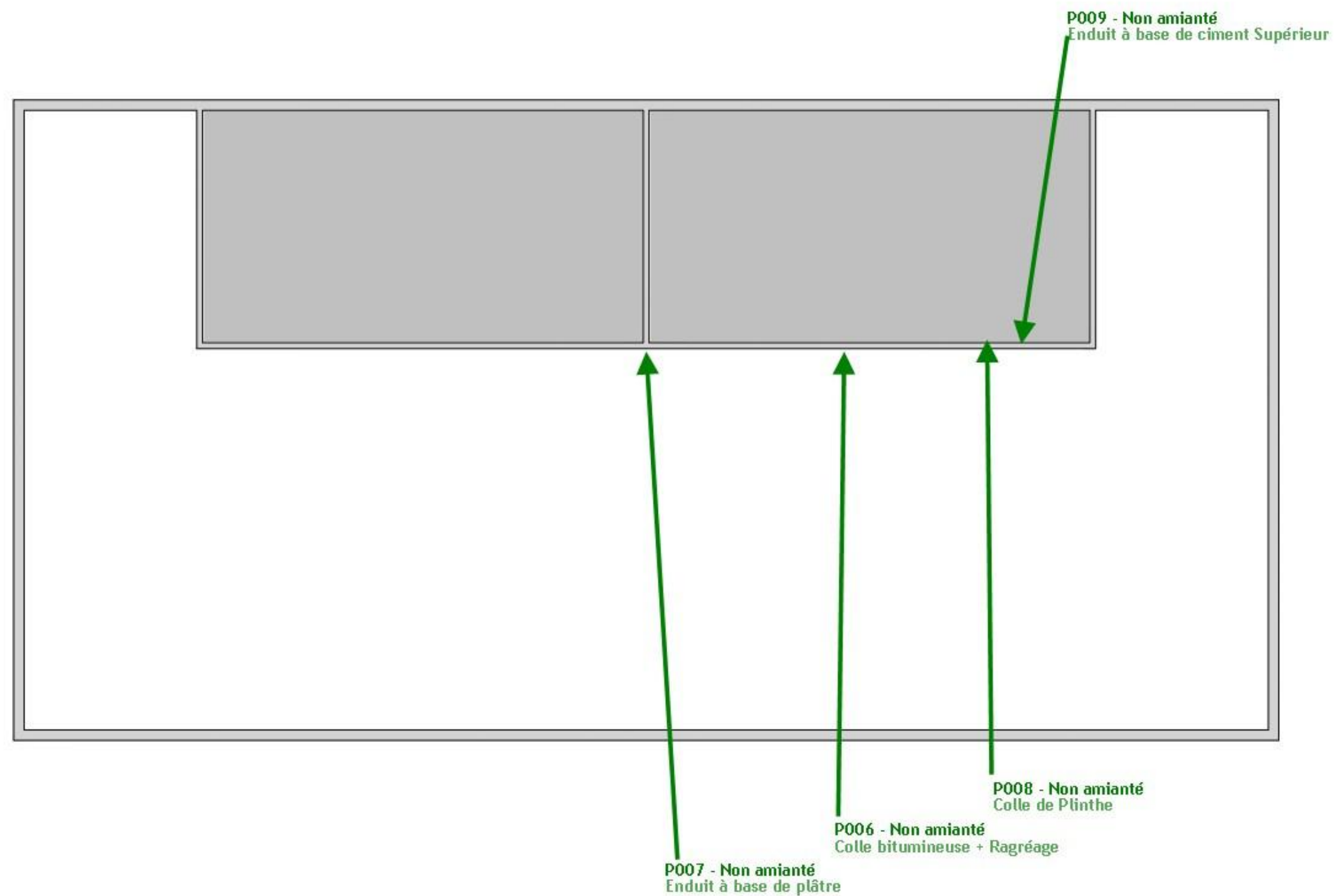


Planche de repérage technique

N° planche : 3/7

Nom du plan :
R04 / Palier

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Angers
7 Rue Bouché Thomas - CS 50206
49002 ANGERS CEDEX 01

Adresse du bien :

bâtiment A au SMR de Beaurouvre – Lieu-
dit Beaurouvre
28120 Blandainville

Informations relatives au rapport du
repérage :

Réf. du rapport : 2602CCEAN -
BI6010000001960
Rédacteur : Mickael FERARD
Date : 20/03/2026

Commentaires :

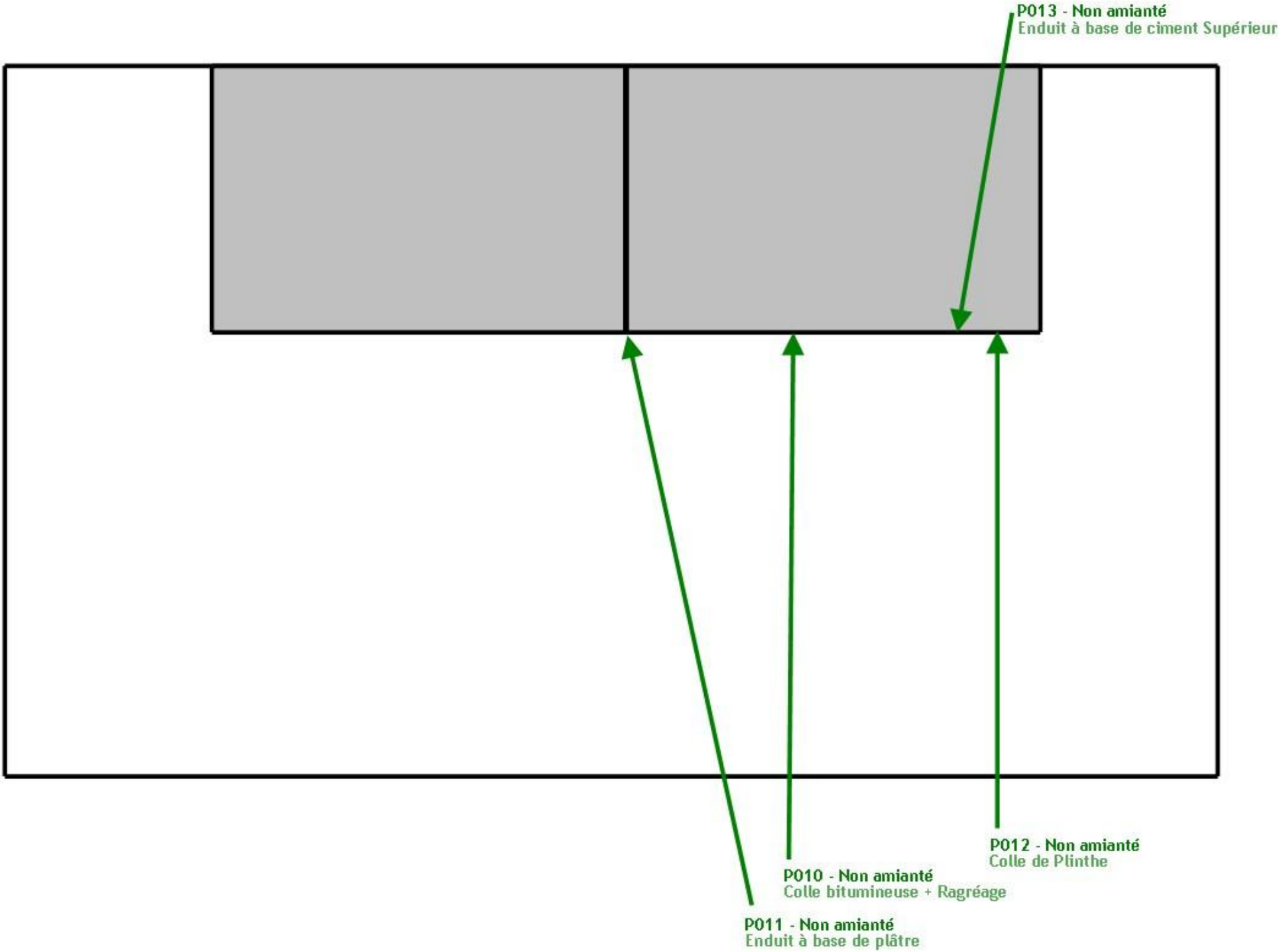


Planche de repérage technique

N° planche :4/7

Nom du plan :
R03 / PALIER

Entreprise réalisant le repérage :
SOCOTEC Diagnostic Angers
7 Rue Bouché Thomas - CS 50206
49002 ANGERS CEDEX 01

Adresse du bien :
bâtiment A au SMR de Beaurouvre – Lieu-
dit Beaurouvre
28120 Blandainville

Informations relatives au rapport du
repérage :
Réf. du rapport : 2602CCEAN -
BI6010000001960
Rédacteur : Mickael FERARD
Date : 20/03/2026

Commentaires :

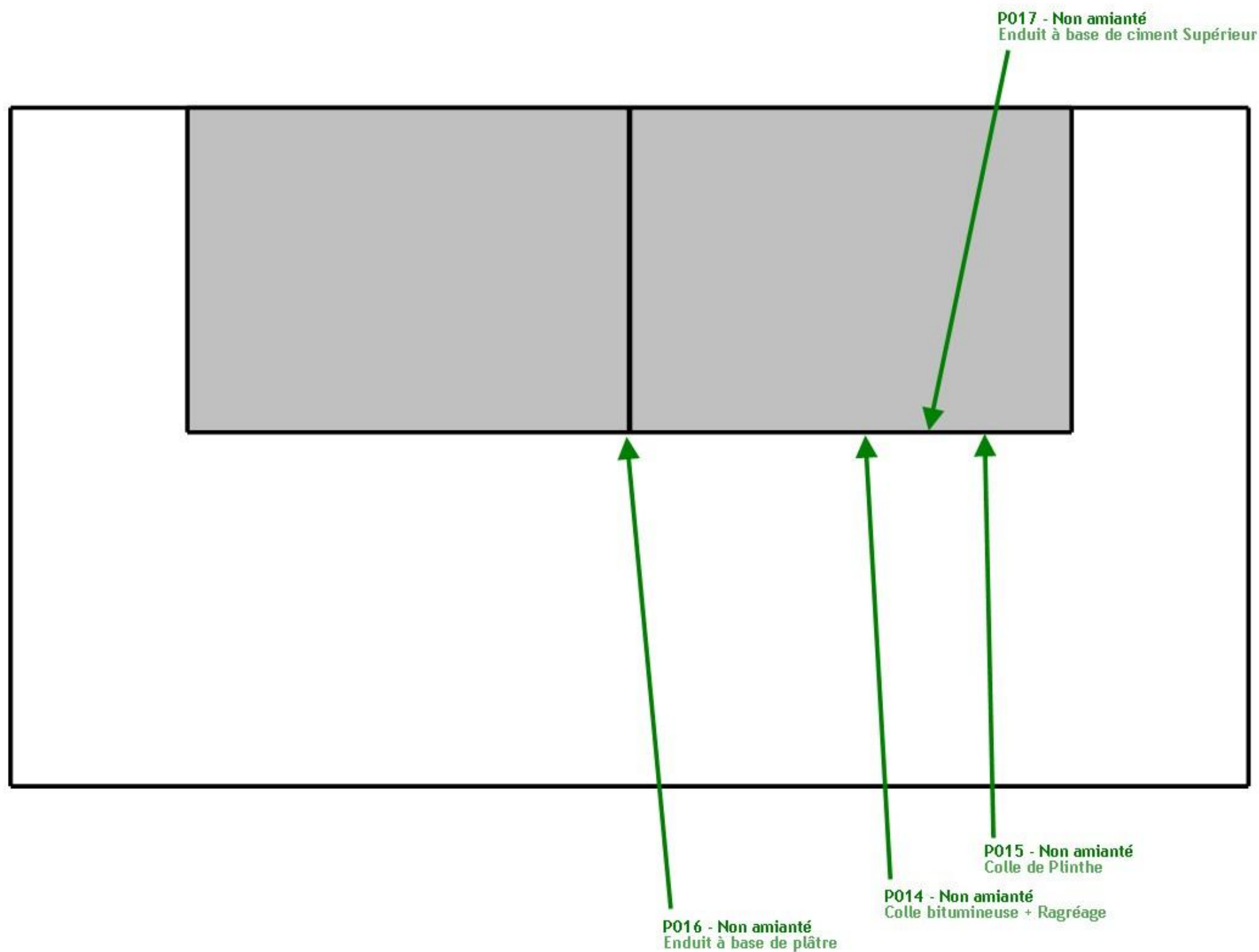


Planche de repérage technique

N° planche : 5/7

Nom du plan :
R02 / PALIER

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Angers
7 Rue Bouché Thomas - CS 50206
49002 ANGERS CEDEX 01

Adresse du bien :

bâtiment A au SMR de Beaurouvre – Lieu-
dit Beaurouvre
28120 Blandainville

Informations relatives au rapport du
repérage :

Réf. du rapport : 2602CCEAN -
BI6010000001960
Rédacteur : Mickael FERARD
Date : 20/03/2026

Commentaires :

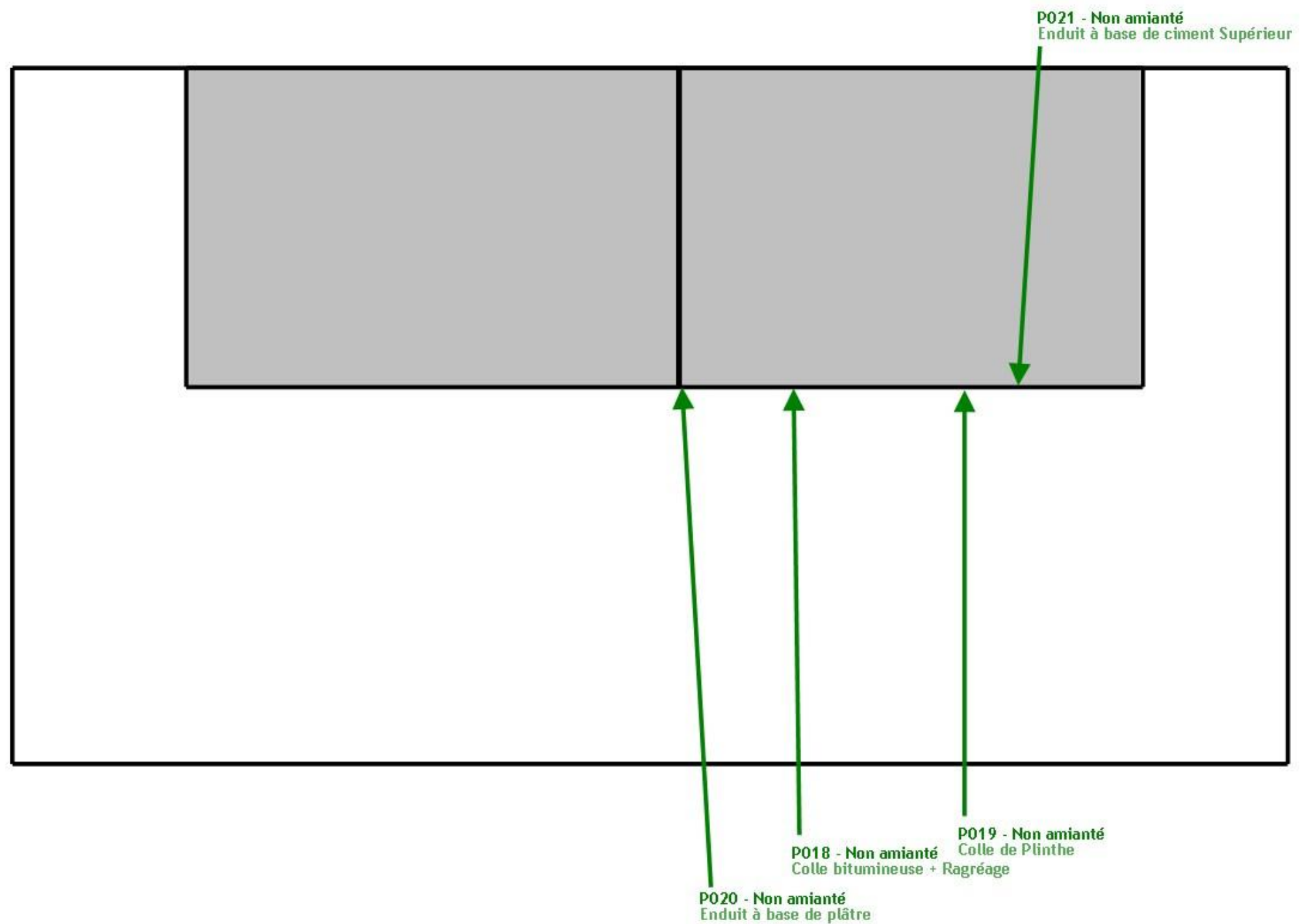


Planche de repérage technique

N° planche :6/7

Nom du plan :
R01 / PALIER

Entreprise réalisant le repérage :
SOCOTEC Diagnostic Angers
7 Rue Bouché Thomas - CS 50206
49002 ANGERS CEDEX 01

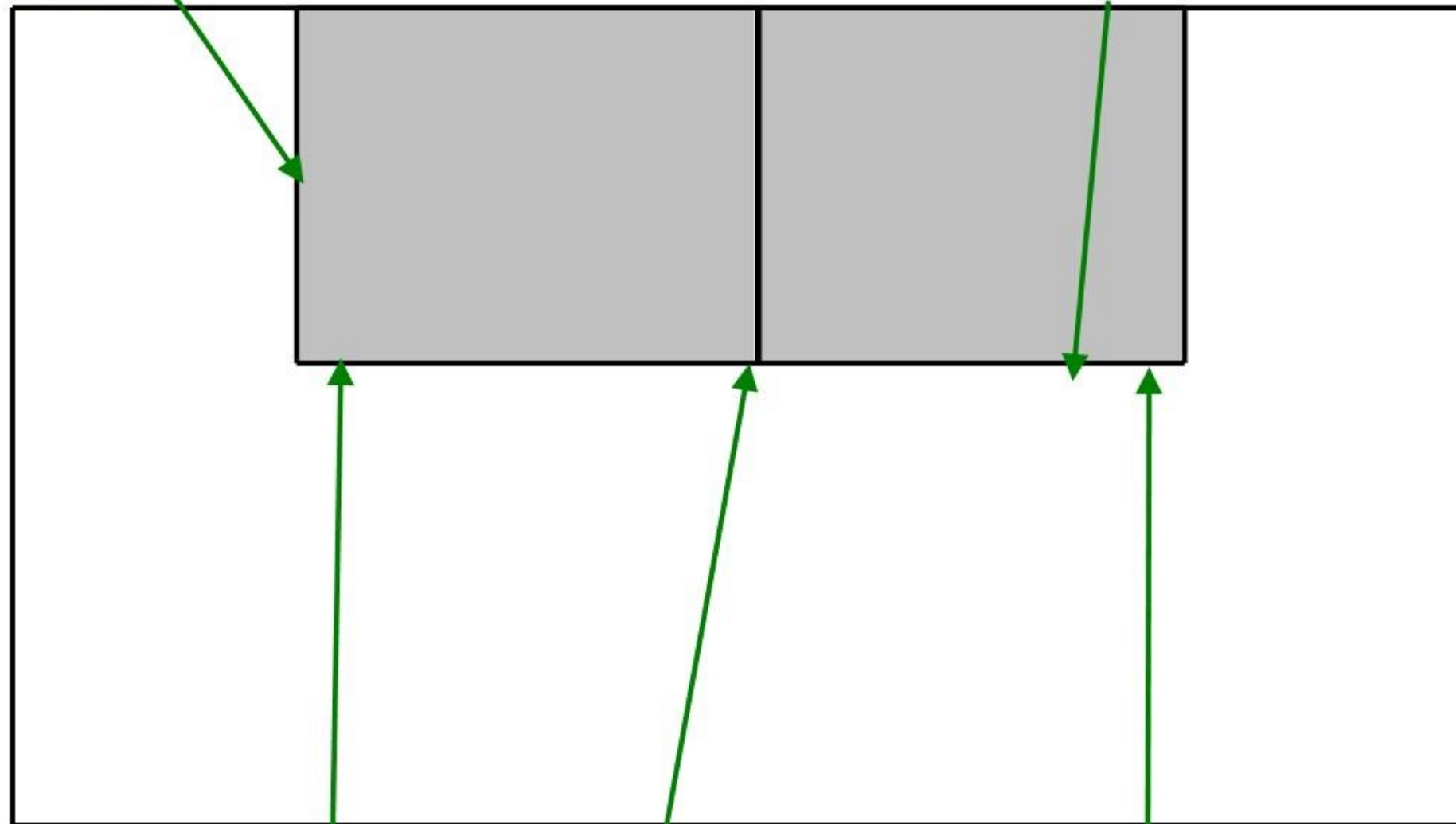
Adresse du bien :
bâtiment A au SMR de Beaurouvre – Lieu-
dit Beaurouvre
28120 Blandainville

Informations relatives au rapport du
repérage :
Réf. du rapport : 2602CCEAN -
BI6010000001960
Rédacteur : Mickael FERARD
Date : 20/03/2026

Commentaires :

P026 - Non amianté
Parois cabine - Panneaux décoratifs

P025 - Non amianté
Enduit à base de ciment Supérieur



P023 - Non amianté
Colle de carrelage plinthe

P024 - Non amianté
Enduit à base de plâtre

P022 - Non amianté
Colle de carrelage

Planche de repérage technique

N° planche : 7/7

Nom du plan :

RDC / PALIER

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Angers
7 Rue Bouché Thomas - CS 50206
49002 ANGERS CEDEX 01

Adresse du bien :

bâtiment A au SMR de Beaurouvre – Lieu-
dit Beaurouvre
28120 Blandainville

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2602CCEAN -
BI6010000001960
Rédacteur : Mickael FERARD
Date : 20/03/2026

Commentaires :

ANNEXE 3 - PV ANALYSES



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-3264 EN DATE DU 26/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : SOCOTEC DIAGNOSTIC ANGERS (OCEAN) 7 Rue Bouche Thomas 49000 Angers	Réf. Commande ITGA : IT1426-3264 Réf. Commande Client : 2602OCEAN_-_BI601000001960_2026_02_23_1527_024 9
---	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 24/02/2026

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI601000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P001 - Socle - Sol coule a base ciment (terrazolith) - 4eme etage - Machinerie ascenseur ITM-LDKRK-3023442		Réf échantillon ITGA : IT142602-16540 Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
Peinture non séparable	---	Non analysé	
▶ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : ICD
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI601000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P002 - Flocage - 4eme etage - Machinerie ascenseur ITM-WBXSM-3023443		Réf échantillon ITGA : IT142602-16541 Description ITGA : Poussières / Matériau fibreux beige	
▶ Poussières non séparable + Matériau fibreux beige non séparable (1)	MOLP + META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IUD (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 1/2

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-3264 EN DATE DU 26/02/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P003 - Poteaux - Enduit a base de ciment - 4eme etage - Machinerie ascenseur ITM-MFFVB-3023444		Réf échantillon ITGA : IT142602-16542 Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris	
Peinture non séparable	---	Non analysé	
▸ Enduit compact gris	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : ICD (3)
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P004 - Enduit a base de ciment - Rez de chaussée - Tremie ITM-GZJAX-3023445		Réf échantillon ITGA : IT142602-16543 Description ITGA : Enduit gris en vrac hétérogène	
▸ Enduit gris en vrac hétérogène	META (A) le 25/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P005 - Sol coule a base ciment (terrazolith) - Rez de chaussée - Tremie ITM-OTFFB-3023446		Réf échantillon ITGA : IT142602-16544 Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : AXN

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Marie-Yvonne FALEMATAGIA Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 2/2



3 rue Armand Herpin Lacroix
35000 RENNES
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-4315 EN DATE DU 16/03/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : SOCOTEC DIAGNOSTIC ANGERS (CCEAN) 7 Rue Bouche Thomas 49000 Angers	Réf. Commande ITGA : IT1426-4315 Réf. Commande Client : 2602CCEAN_-BI601000001960_2026_03_11_1439_3659
---	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 11/03/2026

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2602CCEAN - BI601000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville		Réf échantillon ITGA : IT152603-6056	
Réf échantillon client : P006 - Colle bitumineuse + Ragréage - 4eme étage - Palier ITM-COGIK-3023887		Description ITGA : Revêtement cassant gris / Colle polymère jaune / Ragréage gris	
▸ Revêtement cassant gris	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT
▸ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 1/7

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-4315 EN DATE DU 16/03/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P007 - Enduit a base de platre - 4eme etage - Palier ITM-LENQA-3023888		Réf échantillon ITGA : IT152603-6057 Description ITGA : Peinture en vrac avec couche fibreuse / Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en vrac	
▶ Peinture en vrac avec couche fibreuse + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT (4)
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P008 - Colle de Plinthe - 4eme etage - Palier ITM-BTJRK-3023889		Réf échantillon ITGA : IT152603-6058 Description ITGA : Peinture / Matériau souple gris / Colle polymère jaune	
▶ Peinture non séparable + Matériau souple gris non séparable + Colle polymère jaune non séparable (1)	META (B) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : FDG (5)
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P009 - Enduit a base de ciment Superieur - 4eme etage - Palier ITM-FDWQY-3023890		Réf échantillon ITGA : IT152603-6059 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux beige en vrac / Matériau gris en vrac	
▶ Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux beige en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT (4)
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P010 - Colle bitumineuse + Ragréage - 3eme etage - Palier ITM-JBJKN-3023907		Réf échantillon ITGA : IT152603-6060 Description ITGA : Revêtement cassant gris / Colle polymère jaune / Ragréage rose / Ragréage gris	
▶ Revêtement cassant gris (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT
▶ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage rose non séparable + Ragréage gris non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 2/7

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-4315 EN DATE DU 16/03/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P011 - Enduit à base de plâtre - 3eme etage - Palier ITM-EPBMQ-3023906		Réf échantillon ITGA : IT152603-6061 Description ITGA : Peinture en vrac avec couche fibreuse / Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en vrac	
Peinture en vrac avec couche fibreuse + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT (4)
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P012 - Colle de Plinthe - 3eme etage - Palier ITM-KYCFB-3023905		Réf échantillon ITGA : IT152603-6062 Description ITGA : Matériau souple gris / Colle polymère jaune	
Matériau souple gris + Colle polymère jaune non séparable (1)	META (B) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : FDG (5)
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P013 - Enduit à base de ciment Supérieur - 3eme etage - Palier ITM-MXIJW-3023902		Réf échantillon ITGA : IT152603-6063 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux beige en vrac / Matériau gris en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux beige en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT (4)
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P014 - Colle bitumineuse + Ragréage - 2eme etage - Palier ITM-QAVCX-3023894		Réf échantillon ITGA : IT152603-6064 Description ITGA : Revêtement cassant gris / Colle polymère jaune / Ragréage rose / Ragréage gris	
Revêtement cassant gris (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage rose non séparable + Ragréage gris non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 3/7

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-4315 EN DATE DU 16/03/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2602CCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P015 - Colle de Plinthe - 2eme etage - Palier ITM-MRTPH-3023891		Réf échantillon ITGA : IT152603-6065 Description ITGA : Peinture en faible quantité / Matériau souple gris / Colle polymère jaune en faible quantité	
▶ Peinture en faible quantité non séparable + Matériau souple gris + Colle polymère jaune en faible quantité non séparable (1)	META (B) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EWB (5)
Réf dossier client : 2602CCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P016 - Enduit a base de platre - 2eme etage - Palier ITM-DTUY5-3023892		Réf échantillon ITGA : IT152603-6066 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux beige / Matériau gris en faible quantité en vrac	
▶ Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux beige non séparable + Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : FDG (4)
Réf dossier client : 2602CCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P017 - Enduit a base de ciment Supérieur - 2eme etage - Palier ITM-PDLKZ-3023893		Réf échantillon ITGA : IT152603-6067 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit gris en vrac	
▶ Peinture en vrac non séparable + Enduit gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT (4)
Réf dossier client : 2602CCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P018 - Colle bitumineuse + Ragréage - 1er etage - Palier ITM-PKQYN-3023895		Réf échantillon ITGA : IT152603-6068 Description ITGA : Revêtement cassant gris / Colle polymère jaune / Ragréage rose / Ragréage gris	
▶ Revêtement cassant gris (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT
▶ Colle polymère jaune + Ragréage rose non séparable + Ragréage gris non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 4/7

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-4315 EN DATE DU 16/03/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2602CCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P019 - Colle de Plinthe - 1er étage - Palier ITM-WAKEX-3023897		Réf échantillon ITGA : IT152603-6069 Description ITGA : Matériau souple gris	
Matériau souple gris	META (B) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EWB
Réf dossier client : 2602CCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P020 - Enduit à base de plâtre - 1er étage - Palier ITM-KPROC-3023898		Réf échantillon ITGA : IT152603-6070 Description ITGA : Peinture en vrac avec fibres / Enduit plâtreux beige en vrac / Matériau gris en vrac	
Peinture en vrac avec fibres non séparable + Enduit plâtreux beige en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : HEC (4)
Réf dossier client : 2602CCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P021 - Enduit à base de ciment Supérieur - 1er étage - Palier ITM-BINPC-3023896		Réf échantillon ITGA : IT152603-6071 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux beige en vrac / Matériau gris en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux beige en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : HEC (4)
Réf dossier client : 2602CCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P022 - Colle de carrelage - Rez de chaussée - Palier ITM-ZWLHF-3023900		Réf échantillon ITGA : IT152603-6072 Description ITGA : Peinture / Carrelage / Colle grise	
Peinture + Colle grise	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT
Carrelage	---	Non analysé	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 5/7

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-4315 EN DATE DU 16/03/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P023 - Colle de carrelage plinthe - Rez de chaussée - Palier ITM-VKGYU-3023899		Réf échantillon ITGA : IT152603-6073 Description ITGA : Peinture / Carrelage / Colle beige	
Peinture + Colle beige	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT
Carrelage	---	Non analysé	
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P024 - Enduit à base de plâtre - Rez de chaussée - Tremie ITM-GOLJW-3024484		Réf échantillon ITGA : IT152603-6074 Description ITGA : Peinture en vrac avec couche fibreuse / Enduit plâtreux beige en vrac / Matériau gris en vrac	
Peinture en vrac avec couche fibreuse non séparable + Enduit plâtreux beige en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : HEC (4)
Réf dossier client : 2602OCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P025 - Enduit à base de ciment Supérieur - Rez de chaussée - Palier ITM-CYLIF-3024483		Réf échantillon ITGA : IT152603-6075 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en vrac	
Peinture en vrac + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EWB (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 6/7

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-4315 EN DATE DU 16/03/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2602CCEAN - BI6010000001960 - bâtiment A au SMR de Beaurouvre - Lieu-dit Beaurouvre 28120 Blandainville Réf échantillon client : P026 - Parois cabine - Panneaux décoratifs - Rez de chaussée - CABINE ITM-HWCPO-3024481		Réf échantillon ITGA : IT152603-6076 Description ITGA : Bois aggloméré avec couche d'aluminium	
Bois aggloméré avec couche d'aluminium	META (A) le 16/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : KAT

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
 (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
 (5) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
 Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
 Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Erwan BELLEC** Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 7/7

ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS

Néant

ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES



CERTIFICAT

Date d'émission: 07/01/2026 - N° DTI/202509 - 004

Certifie par la présente que :

MICKAEL FERARD

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
GAZ	Etats de l'installation intérieure de gaz.	08/10/2021	07/10/2028
Electricité	Etats de l'installation intérieure d'électricité.	26/11/2021	25/11/2028
PLOMB	Constats de risque d'exposition au plomb, diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou contrôles après travaux en présence de plomb.	06/12/2021	05/12/2028
Termites métropole	Etats relatifs à la présence de termites dans le bâtiment en métropole.	01/07/2024	30/06/2031
DPE - avec mention	Diagnostic de performance énergétique généralisé pour chacun des logements à partir des données du bâtiment collectif, ainsi que les diagnostics de bâtiments d'habitation collectif, de bâtiments à usage principal autre que d'habitation et de lots à usage autre que d'habitation dans des bâtiments à usage principal autre que d'habitation.	19/12/2025	02/02/2029
DPE	Diagnostic de performance énergétique d'habitations individuelles, de lots à usage d'habitation, de lots à usage autre que d'habitation dans des bâtiments à usage principal d'habitation et les documents attestant du respect des règles de construction en matière de performance énergétique et environnementale prévues au titre VII du livre Ier du code de la construction et de l'habitation.	03/02/2022	02/02/2029
Amiante - avec mention	Repérages prévus aux articles R. 1334-20 et R. 1334-21 du code de la santé publique, ainsi que les évaluations périodiques de l'état de conservation prévues à l'article R. 1334-27 du même code, dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public, répondant aux catégories 1, 4, 4-définies à l'article R. 129-18 du code de la construction et de l'habitation, dans des immeubles de travail hébergeant plus de trois cents personnes ou dans des bâtiments industriels. Repérages avant travaux selon l'arrêté du 22 juillet 2021. Repérages prévus à l'article R. 1334-22 (matériaux et produits de la liste C) du code de la santé publique. Examens visuels prévus à l'article R. 1334-29 3 du code de la santé publique. Repérages prévus à l'article R. 4412-97, pour les immeubles bâtis, du code du travail.	05/01/2022	04/01/2029
Amiante	Repérages, évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et examens visuels après travaux dans les immeubles bâtis.	05/01/2022	04/01/2029

qui ont été réalisés par Socotec Certification France conformément :

Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021; définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.



ACCREDITATION N° 4-0895
PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

SOCOTEC Certification France - 13, cours Voltaire 92577 PARIS LA DEFENSE - France - SAS au capital de 100 000€ - RCS Créteil 430 984 308 - www.socotec-certification-international.fr


Vincent Capoen, Directeur opérationnel

ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire
MARSH SAS
 Département Construction
 Tour Ariane
 5, Place des Pyramides
 La Défense 9
 92088 Paris La Défense Cedex

 **01 41 34 50 00**
 **01 41 34 55 00**

N°ORIAS **07 001 037**
 Site ORIAS www.orias.fr

Votre contrat

Construction ; Responsabilité
 civile professionnelle et
 exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**
 Client : **0010834120**



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME
 N°SIREN : 479 076 838

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2026 au 01/01/2027.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévus soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.

Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.126-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-9 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.126-24 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 12/12/2025
 POUR LA SOCIETE :

Mathieu GODART
 Directeur Général Délégué d'AXA France



AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460. AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers. Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309. AXA Assurances Vie Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Juridica - SA au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 31 275 660 6451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724. Entreprises régies par le Code des assurances.